

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 02 MARS 2011 À 19H00 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GARY LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

Madame **Françoise Lafrenière, conseillère**

Monsieur **Pierre Leblanc, conseiller**
Derek Dubeau, conseiller

SONT ABSENTS

Madame **Pauline Sauvé, conseillère (absence motivée)**

Messieurs **Jean-Claude Loyer, conseiller (absence motivé)**
Sandy MacKay, conseiller (Absence motivé)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MESSIEURS **Yvon Blanchard, directeur général**

2011-03-066

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-03-067

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

- C-1 Rapport incendie
- C-2 Recommandations des comités

C-2-1 Services à la population

RECOMMANDATION #1 – CSP – Item # 3 :

2011-03 UMQ — SOMMET SUR LE MILIEU
MUNICIPAL QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL
MORTAGNE DE BOUCHERVILLE LE 19
MARS PROCHAIN

RECOMMANDATION #2 – CSP – Item # 6 :

2011-03 LOT 26-23, RANG 8, CANTON DE
HINCKS, COMTÉ DE GATINEAU

RECOMMANDATION #3 – CSP – Item # 7:

2011-03 ABROGER LA RÉOLUTION #2011-02-
061 CONCERNANT LA RÉPARATION DU
CAMION KADIAK 2006

RECOMMANDATION #4 – CSP – Item # 8 :

2011-03 AÉRO-FEU PRÊT DU VÉHICULE
INCENDIE ROSENBAUER DE TYPE
AUTO-POMPE

RECOMMANDATION #5 – CSP – Item # 10 :

2011-03 TOURNOI DE PÊCHE « DENIS CARRÉ »
ORGANISER PAR L'ASSOCIATION DES
LOISIRS DE LAC-SAINTE-MARIE (1994)

RECOMMANDATION #6 – CSP – Item # 11:

2011-03 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN
DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

C-2-2 Administration et gestion financière

RECOMMANDATION #1 Sujet #2

2011-03-XXX BUDGET POUR LA JOURNÉE «PORTES
OUVERTES»-SAMEDI, LE 4 JUIN 2011

RECOMMANDATION #2 Sujet #2

2011-03-XXX ADHÉSION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ ET
ACHAT DANS LE CADRE DE LA
JOURNÉE DE LA FÊTE DES VOISINS
2011

RECOMMANDATION #3 Sujet #4

2011-03-XXX UMQ-SOMMET SUR LE MILIEU
MUNICIPAL, SAMEDI LE 19 MARS
2011 À L'HÔTEL MORTAGNE À
BOUCHERVILLE

RECOMMANDATION #4 Sujet # 7-A

2011-03-XXX FONDATION DES MALADIES DU CŒUR-
CAMPAGNE FINANCIÈRE 2011

**RECOMMANDATION #5 Sujet 7-B
2011-03-XXX FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC-
PÊCHE EN HERBE**

**RECOMMANDATION #7
2011-03-XXX POLITIQUE DE FRAIS DE
DÉPLACEMENTS**

C-2-3 Environnement et urbanisme

**RECOMMANDATION #1
2011-01-XXX POLITIQUE VISANT À ENCOURAGER LA
RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION
D'EAU EMBOUTEILLÉE DANS LES
INSTALLATIONS MUNICIPALES**

RECOMMANDATION #2 AVIS DE MOTION

**RECOMMANDATION #3
2011-XX-XXX PROGRAMME DE COMPOSTAGE**

- C-3 Adoption des comptes de la période**
- C-4 Finances**
 - C-4-1 Engagements financiers**
 - C-4-2 Résumé budgétaire**
 - C-4-3 Rapport Financier**
- C-5 Autres rapports**
 - C-5-1 Suivi des résolutions**
- C-6 Adoption des procès-verbaux - Séance ordinaire du 2 février 2011**

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- 1) MRCVG – Appui à Mont Ste-Marie, piste de ski lot 42, rang VIII;**
- 2) CREO – Confirmation subvention pont \$23, 370.00;**
- 3) TOURISME VALLÉE DE LA GATINEAU – Salon du vélo à Montréal;**
- 4) ADMQ – Concernant Mérite Municipal;**
- 5) MUNICIPALITÉ STE-THÉRÈSE DE LA GATINEAU – Demande d'appui modifiant la Loi sur la fiscalité;**
- 6) CSST – Espaces clos – Rapport du directeur services à la population;**
- 7) SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES FAMILLES - Semaine Québécoise des familles 2011;**
- 8) MRCVG - Création d'un comité de loisir;**
- 9) UMQ – Résultats d'élection C.A.**
- 10) MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - Prix national en formation et matière de sécurité incendie;**
- 11) HYDRO QUÉBEC – Invitation journée porte ouverte le 24 mars 2011 au Château Logue de Maniwaki**
- 12) DMQ – Certificat du directeur général;**
- 13) ADMQ – Mini-scribe mars 2011**

- 14) BIBLIO-OUTAOUAIS – Assemblée générale annuelle le samedi 11 juin 2011 à Notre-Dame-de-la-Salette;
- 15) CLUB PATIN VALLÉE DE LA GATINEAU (aréna Low) – Espace publicitaire spectacle annuel.

E) AFFAIRES NOUVELLES

F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES

1) UMQ – Formation assurance dommages

G) AUTRES SUJETS

H) VARIA

RECOMMANDATION #1 – Varia – ITEM # 1

2011-03 PRECO – LAC-SAINTE-MARIE – DOSSIER # 231813

RECOMMANDATION #2 – Varia - ITEM # 2

2011 -03 CDE de Lac-Sainte-Marie

RECOMMANDATION #3 – Varia – ITEM # 3

2011 -03 Autorisation de signature à la S.A.A.Q.

I) PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER

J) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

K) CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L) DOCUMENTS NON-STATUTAIRES

2011-03-068

ADOPTION DU RAPPORT D'INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport incendie pour le mois de février 2011, tel que déposé par la secrétaire de la Brigade d'incendie de Lac-Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-03-069

UMQ — SOMMET SUR LE MILIEU MUNICIPAL QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL MORTAGNE DE BOUCHERVILLE LE 19 MARS PROCHAIN

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU que le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, soit autorisé à s'inscrire et à participer, le 19 mars prochain, au Sommet sur le milieu municipal, organisé par l'Union des municipalités du Québec « UMQ »;

QUE tous les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistances seront remboursés sur présentation des pièces justificatives selon la politique actuellement en vigueur.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absent
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-070

LOT 26-23, RANG 8, CANTON DE HINCKS, COMTÉ DE GATINEAU

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de demander à Me Louise Major, notaire, de déposer une troisième copie du contrat au bureau de la publicité des droits relatif au transfert des terrains en vente pour taxes afin que les inscriptions, dans chacun des dossiers, soient radiées;

QUE cette dépense soit assurée à même chaque immeuble destiné à la revente et inscrit au poste budgétaire # 03-01100-000, intitulé « *Produite de cession* ».

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-071

ABROGER LA RÉOLUTION #2011-02-061AUTORISANT L'ACHAT D'UN MOTEUR DURAMAX 6.6L USAGÉ POUR LA RÉPARATION DU CAMION KODIAK 2006

CONSIDÉRANT QUE GM Canada confirme que le camion Kodiak 2006 de la municipalité, en réparation chez le concessionnaire Surgenor Truck Center est effectué par la garantie GM, en vigueur jusqu'en novembre 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra assumer les frais reliés au déplacement du véhicule et les dépenses pour l'« engin flush » lors de son arrivé chez Surgenor Truck Center, représentant une dépense estimée à 2 000 \$, plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'abroger la résolution portant le numéro 2011-02-061, autorisant l'achat d'un moteur diesel usagé « Duramax 6.6L » chez le fournisseur « LE CAVALIER »;

D'AUTORISER une dépense de 2 000 \$ pour les frais encourus suite au déplacement du véhicule et aux travaux d'un « engin flush » chez le concessionnaire;

QUE cette dépense est assurée à même le poste budgétaire portant le numéro 02-330-525 intitulé « *Entretien et réparation des véhicules, enlèvement de la neige* ».

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-072

**AÉRO-FEU PRÊT DU VÉHICULE
INCENDIE ROSENBAUER DE TYPE
AUTOPOMPE**

CONSIDÉRANT QUE cette année, le congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec « ACSIQ » se tiendra au Hilton du Lac Leamy, à Gatineau, du 21 au 24 mai 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe technique d' AÉRO-FEU participe à cet événement chaque année et présente à la communauté incendie, une série de véhicules « Rosenbauer » bien à leur image ;

CONSIDÉRANT QU' un des nouveaux camions d'incendie de la municipalité, un véhicule « Rosenbauer » neuf de type autopompe munit d'une pompe haute pression NH est un équipement exceptionnel de haute technologie en matière de combat d'incendie ;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur **AÉRO-FEU** nous demande la permission d'emprunter ce véhicule d'afin de l'exhiber au congrès des chefs à Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur **AÉRO-FEU** couvrira tous les frais et nous accommodera avec un camion autopompe de location afin d'assurer un service d'incendie adéquat pour la communauté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lac-Sainte-Marie informe la vice-présidente, Madame Hélène Picard ainsi que le chargé de projets, Monsieur Jason Nagy, tous deux dûment représentants du fournisseur « **AÉRO-FEU** » qu'elle accepte de leur prêter le véhicule d'incendie « **Rosenbauer** » de type autopompe pour la tenue du congrès de **L'ACSIQ** qui se tiendra à Gatineau, au Hilton du Lac Leamy, du 21 au 24 mai prochain.

QU'un responsable des services d'incendie de la municipalité accompagne le véhicule durant son absence, le tout aux frais des demandeurs, incluant l'accommodation nécessaire d'un véhicule d'incendie du même type, conforme aux normes ULC « S515-04 », pour la protection incendie de la municipalité durant l'absence de son véhicule d'urgence.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-073

TOURNOI DE PÊCHE « DENIS CARRÉ » ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE LAC-SAINTE-MARIE (1994) INC.

CONSIDÉRANT QUE l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie(1994) Inc. organise, les 25 et 26 février prochain, un tournoi de pêche familiale sur le lac Sainte-Marie ainsi qu'un souper et une soirée dansante au Centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs sont à la recherche de commandites pour le financement des bourses qui seront remises aux gagnants du tournoi ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de féliciter les tous organisateurs de cet événement familial plein air et autorise une commandite de 300 \$, payable à l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie (1994) Inc. pour les accommodations des bourses de l'édition 2011 du tournoi annuel « Denis Carré »;

QUE cette dépense soit assurée à même le poste budgétaire portant le numéro 02-190-970 intitulé « *Don & Subvention à des O.S.B.L.* ».

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-074

PROGRAMME D'AIDE À
L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER
LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 168 907 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales #1 et #2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A, identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B, ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

**POUR CES MOTIFS, SUR UNE PROPOSITION DU CONSEILLER
Monsieur Pierre Leblanc**

IL EST RÉSOLU unanimement et adopter que la municipalité de Lac-Sainte-Marie informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales #1 et #2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-075

BUDGET POUR LA JOURNÉE
« PORTES OUVERTES » — SAMEDI
LE 4 JUIN 2011

ATTENDU QUE le conseil municipal a convenu l'an dernier que la journée porte ouverte serait le premier samedi du mois de juin d'une façon annuelle ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER,
Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de prévoir un budget, +OU- de 1000 \$, pour cette journée d'activités, car nous offrirons un dîner, des fruits et des breuvages à nos invités et quelques présents pour souligner la Première fête des voisins 2011 dans notre localité. Le tout dans le poste 110-493.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-076

ADHÉSION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ ET ACHAT DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE LA FÊTE DES VOISINS 2011

CONSIDÉRANT l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que les décisions prises par la Municipalité de Lac-Sainte-Marie en matière de sécurité, de loisirs, de culture et d'environnement et de développement communautaire, économique ont une grande influence sur la santé de ses citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT qu'une approche multisectorielle et concertée dans la communauté de Lac-Sainte-Marie peut contribuer à créer un environnement sain pour tous les citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie désire encourager cette concertation et participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétences et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de vie ;

CONSIDÉRANT qu'il est important que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie assume le leadership d'une municipalité en santé ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Derek Dubeau**

ET IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que la Municipalité de
Lac-Sainte-Marie

- 1) Adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités dans la mesure du possible et que le coût de cette adhésion est de 50 \$;**
- 2) Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétences, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires ;**
- 3) Les comités municipaux assurent la réalisation de ces objectifs et invite différents partenaires à la soutenir dans cette démarche et de nommer Madame Johanne D'Amour, directrice générale adjointe, représentante municipale.**
- 4) Mettre en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.**

Accepte le principe d'engager, à cette fin, les sommes couvrant les ressources humaines et matérielles requises pour la tenue des projets dont elle aura acceptés la réalisation.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-077

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR - CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS 2011

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de contribuer financièrement un montant de 125 \$ à la Fondation des maladies du Cœur, dans le cadre de la campagne de financement 2011.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-078

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC-PÊCHE EN HERBE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité Administration et de la gestion financière afin d'autoriser, Madame Johanne D'Amour, directrice générale adjointe à faire une demande pour la tenue d'une activité « Pêche en Herbe » pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie;

QUE la Municipalité organise une journée « Portes Ouvertes » et désire souligner et offrir différentes activités offertes par différents organismes et ministères. Nous aurons la collaboration de l'Agence du bassin versant des sept, 4 000 arbres afin de sensibiliser notre population à reboiser leur bord de lac;

QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie de concert avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Sûreté du Québec et la collaboration de l'Association des loisirs de Lac-Ste-Marie (1994) inc., organisera une journée « Pêche en Herbe » afin d'assurer la relève en matière de la pêche sportive et délivrera des permis de pêche pour notre jeune relève;

QU'elle organisera un atelier sur la sécurité incendie et informera sa population d'un nouveau schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie et elle procédera à l'inauguration des nouveaux camions incendie;

QU'elle lancera pour la première fois en collaboration avec le Réseau québécois de villes et villages en santé « la Fête des voisins » afin de permettre à notre population d'échanger, de visiter nos installations et d'apprendre à mieux se connaître !

Le thème sera « Partageons nos connaissances et fraternisons ensemble »

Cette journée sera tenue, le samedi 4 juin 2011 à compter de 9 h 30 et toute la population est invitée à y participer.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-079

POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de modifier la « POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT » de la façon suivante :

- 1. QUE si un employé ou un élu doit utiliser son véhicule, les frais de déplacement seront remboursés à 55 cents du kilomètre ;**
- 2. Qu'un total de 75 \$, incluant les pourboires, soit alloué pour les frais de repas, par jour, sans présentation de pièces justificatives lorsque la personne voyage à l'extérieur de la région de l'Outaouais ;**
- 3. Qu'à l'intérieur de la région de l'Outaouais, lors de déplacement sans hébergement, les frais de repas remboursable sur présentation de pièces justificatives seront de 10 \$ pour un déjeuner, 25 \$ pour un diner et 40 \$ pour un souper ;**
- 4. Que s'il s'avère qu'il y a un dépassement de coût, alors la personne devra en assumer la différence ;**
- 5. Que les frais de taxis, de stationnement et de porteur (*chasseur*) de bagages, lors de déplacement, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.**

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-080

POLITIQUE VISANT À ENCOURAGER LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU EMBOUTEILLÉE DANS LES INSTALLATIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la production d'eau embouteillée, plus particulièrement l'extraction, l'emballage et le transport de l'eau, entraîne la consommation de grandes quantités de combustibles fossiles non renouvelables, ce qui a des impacts sur la qualité de l'air et les changements climatiques ;

CONSIDÉRANT QUE la fabrication d'une bouteille d'eau en plastique d'un litre demande trois litres d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises qui embouteillent l'eau utilisent souvent les sources d'eau souterraine municipales alors qu'un pourcentage croissant de municipalité canadienne connaît des pénuries d'eau depuis quelques années ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie fait la promotion du développement durable et s'efforce à réduire sa production de matières résiduelles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU que le préambule fasse partie intégrante de cette résolution ;

QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie s'engage à éliminer l'achat de bouteilles d'eau dans ses établissements, là où l'eau potable est disponible ;

QU'une campagne de sensibilisation soit élaborée afin de promouvoir les avantages et la qualité de l'eau potable, offerte par la municipalité via son réseau d'aqueduc situé dans le secteur du mont Ste-Marie, en rendant plus accessible et fonctionnel le point d'approvisionnement sis sur la rue « Cercle Saint-Anton ».

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de voter.

AVIS DE MOTION

Je soussignée, Françoise Lafrenière, conseillère au siège #4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement Permis et Certificats – concernant les coûts », sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

Une dispense de lecture est demandée à la condition que le règlement soit expédié aux membres du conseil municipal avant la tenue de la séance prévue pour son adoption.

**Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège #4**

2011-03-081

PROGRAMME DE COMPOSTAGE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de débiter le programme de compostage domestique et d'aviser la population des modalités du programme via son site internet et en publiant des avis publics dans les commerces locaux, au bureau de poste et sur le babillard au Centre administratif de la municipalité;

DE DEMANDER la participation de tous les membres du conseil municipal;

QUE la dépense soit assurée par le poste budgétaire numéro 02-45220-649 intitulé « Projet pilote compostage ».

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-082

ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts, vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 3674 à 3760 inclusivement pour un montant total de 123, 270.63\$

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de voter.

2011-03-083

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ARRÊTÉ AU 23 FÉVRIER 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier tel que présenté par le directeur général pour la période se terminant le 23 février 2011.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauv�	Conseill�re, si�ge #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, si�ge #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, si�ge #3	Pour
Fran�oise Lafreni�re	Conseill�re, si�ge #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, si�ge #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, si�ge #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPT E   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents, le maire s' tant pr valu de son droit de vote.

2011-03-084

ADOPTION DU PROC S-VERBAL DE LA S ANCE ORDINAIRE DU 2 F VRIER 2011

IL EST PROPOS  PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST R SOLU d'adopter le proc s-verbal de la s ance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 f vrier 2011 et exp di  au pr alable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

ADOPT E   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents.

2011-03-085

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALIT  DE SAINTE-TH R SE-DE-LA-GATINEAU

IL EST PROPOS  PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST R SOLU d'appuyer la Municipalit  de Sainte-Th r se-de-la-Gatineau dans sa d marche aupr s des autorit s comp tentes dans le but de modifier la Loi sur la fiscalit  municipale.

Le vote est demand  par le Pr sident :

Pauline Sauv�	Conseill�re, si�ge #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, si�ge #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, si�ge #3	Pour
Fran�oise Lafreni�re	Conseill�re, si�ge #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, si�ge #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, si�ge #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPT E   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents, le maire s' tant pr valu de son droit de vote.

2011-03-086

**COMITÉ DES LOISIRS DE LA MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice en loisir à la MRC Vallée-de-la-Gatineau, Madame Jennifer Nolan, souhaite créer un « comité loisirs », formé d'un représentant par municipalité locale (*17 personnes*), dont elles pourraient se rencontrer de 4 à 5 fois par année pour discuter et s'entraider au niveau des loisirs et de la culture ;

CONSIDÉRANT QU'une personne très bien impliquée dans notre communauté, au niveau des loisirs et de la culture, s'est porté volontaire et intéressée à représenter la Municipalité de Lac-Sainte-Marie au sein de ce comité – MRCVG ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de nommer sur ce comité « Loisirs MRCVG » Madame Louise Thérien-Hummell afin de représenter la Municipalité de Lac-Sainte-Marie;

QUE les frais de représentation et de déplacement lui seront remboursés par la municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-087

**RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS
A.G.A. 2011**

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser la bibliothécaire, Madame Marie-Pold Bertrand, ainsi que son assistante, Madame Danielle d'Aragon, à participer aux frais de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à l'Assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de l'Outaouais qui se tiendra le 11 juin 2011, à l'école de la Montagne, sise au 68, rue des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette;

QUE les frais de participation et de déplacement leur seront remboursés par la municipalité sur présentation des pièces justificatives et selon la politique des frais de déplacement.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauv�	Conseill�re, si�ge #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, si�ge #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, si�ge #3	Pour
Fran�oise Lafreni�re	Conseill�re, si�ge #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, si�ge #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, si�ge #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPT E   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents, le maire s' tant pr valu de son droit de voter.

2011-03-088

CLUB DE PATIN DE LA VALL E-DE-LA-GATINEAU

IL EST PROPOS  PAR LA CONSEILL RE Madame Fran oise Lafreni re

ET IL EST R SOLU d'ent riner la d cision du directeur g n ral relative   une commandite de 50 \$ en faveur du Club de Patin de la Vall e-de-la-Gatineau pour le financement d'un programme dans le cadre de leur 16  spectacle annuel, qui se tiendra le 2 avril 2011,   l'Ar na central de Gatineau.

Le vote est demand  par le Pr sident :

Pauline Sauv�	Conseill�re, si�ge #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, si�ge #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, si�ge #3	Pour
Fran�oise Lafreni�re	Conseill�re, si�ge #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, si�ge #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, si�ge #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPT E   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents, le maire s' tant pr valu de son droit de vote.

2011-03-089

U.M.Q. – FORMATION TECHNIQUE EN ASSURANCES DE DOMMAGES

ATTENDU QUE l'UMQ offre de la formation en  valuation des risques et des actifs municipaux « assurances de dommages » ;

ATTENDU QUE ses s ances de formation int ressantes pour toutes les municipalit s du Qu bec sont offertes seulement dans la grande r gion de Montr al en mars, dans la r gion de Rimouski en avril et dans la r gion de L vis en avril ;

ATTENDU QUE aucune formation est offerte pour la r gion de l'Outaouais;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Pierre Leblanc**

**ET IL EST RÉSOLU de demander à l'U.M.Q. d'inclure dans son
calendrier de formation la région de l'Outaouais;**

**QUE le programme de formation en évaluation des risques et
des actifs municipaux semble très intéressante mais les
endroits accessibles à la formation sont trop éloignés et les
déplacements deviennent très coûteux. C'est beaucoup
moins dispendieux de déplacer un formateur que de déplacer
25 personnes;**

**QUE dans notre MRC, nous sommes 17 municipalités qui
pourraient être intéressées par une telle formation ayant
dans chacune des municipalités un portefeuille d'assurances
à gérer.**

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des
membres du conseil présents, le
maire s'étant prévalu de son droit
de voter.**

2011-03-090

**PRECO – LAC-SAINTE-MARIE –
DOSSIER # 231813**

**ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé, le 2
décembre 2010, qu'il permettait, sous certaines conditions,
de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets
subventionnés dans le cadre du Programme de
renouvellement des conduites (PRECO) notamment ;**

**ATTENDU QUE pour que la date de fin de ce projet puisse
être prorogée au 31 octobre 2011, le conseil municipal a déjà
transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire, une résolution par laquelle il
s'est engagé à compléter ce projet avant cette date et à
accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux
réalisés après cette date ;**

**ATTENDU QUE pour que la date de fin de projet puisse être
prorogée au 31 octobre 2011, il faut aussi que des dépenses
admissibles (*honoraires professionnels ou achat de
matériaux ou travaux matériels*) aient été facturées pour ce
projet avant le 31 mars 2011 ;**

ATTENDU QUE pour rendre compte de ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, il faut lui transmettre, au plus tard le 31 mars 2011, le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses complétée et signée accompagné d'une résolution du conseil certifiée conforme et signée ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à compléter et à signer le formulaire de déclaration intérimaire de dépenses annexé à la présente résolution, et de transmettre ce formulaire et cette résolution au plus tard le 31 mars 2011, à la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-091

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LAC-SAINTE-MARIE « CDE - LSM »

ATTENDU QU'en septembre 2009, le conseil municipal a créé un organisme à but non lucratif « OSBL » connu sous le « *Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie* » ;

ATTENDU QUE le mandat confié à cet organisme vise à dresser le plan stratégique de développement économique de la municipalité pour les prochaines années (2010 - 2015) et d'encadrer les démarches des différents promoteurs intéressés à réaliser des projets sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE les membres du CDE de Lac-Sainte-Marie sont les suivants :

1. Réjean Lafrenière, président
2. Me Pierre McMartin, secrétaire-trésorier
3. Yvon Blanchard, administrateur et secrétaire adjoint
4. Lionel Sauvé, administrateur
5. André Roy, administrateur

ATTENDU QU'en novembre 2009, le conseil municipal a renouvelé le mandat de Monsieur Réjean Lafrenière, en tant que lobbyiste pour représenter les intérêts de la municipalité, sur une base bénévole, dans des dossiers politiques auprès des différents ministères autant au gouvernement provincial qu'au gouvernement fédéral ;

ATTENDU QUE cet organisme sans but lucratif est indépendant et autonome du conseil municipal, il décide de leur fonctionnement interne quant au contenu des ordres du jour, à l'heure, le jour et l'endroit des rencontres ;

ATTENDU QUE cet organisme administre des crédits budgétaires obtenus par subvention et donation, il possède un compte bancaire, il signe des effets bancaires et font des transactions dans l'exercice de leur mandat ;

ATTENDU QU'il est très important pour l'avenir de notre municipalité de mettre tous les efforts pour favoriser et soutenir le développement économique par l'intermédiaire de ce comité sans but lucratif, voué à faire des recommandations au conseil municipal en matière de vision et de planification de développement pour l'ensemble de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SON HONNEUR LE MAIRE Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU que le préambule de cette résolution fait partie intégrante et reflète la décision du conseil municipal ;

QUE le conseil municipal accorde au Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie un support politique et financier, si besoin il y a, dans l'exercice de leur mandat ;

QUE le conseil municipal accorde à Monsieur Réjean Lafrenière, en tant que LOBBYISTE auprès des instances gouvernementales supérieures, un support politique dans l'exercice de son mandat.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-092

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC
« S.A.A.Q. »**

ATTENDU QUE pour la bonne marche des affaires de la municipalité en matière d'immatriculation et de transfert de véhicules, il serait opportun que le directeur général puisse signer pour et au nom de la municipalité tous les documents avec à la société d'assurance automobile du Québec « S.A.A.Q. » ;

ATTENDU QUE dans l'incapacité du directeur général, la directrice générale adjointe possède les mêmes pouvoirs auprès de la S.A.A.Q. ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser Monsieur Yvon Blanchard, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents d'immatriculation et de transfert de véhicules avec la Société d'assurance automobile du Québec « S.A.A.Q. ».

QUE dans l'incapacité du directeur général, Madame Johanne D'Amour, directrice générale adjointe possède les mêmes pouvoirs auprès de la S.A.A.Q. ;

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-093

**REPRÉSENTANT SUBSTITUT À LA
CLINIQUE DE SANTÉ DE LA HAUTE-
GATINEAU À GRACEFIELD**

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour la municipalité d'avoir un représentant substitut au conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau situé à Gracefield, en cas d'incapacité du conseiller responsable ;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de nommer le conseiller Monsieur Derek Dubeau, représentant municipal substitut au sein du conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau, située à Gracefield, en cas d'incapacité du représentant municipal Monsieur Sandy MacKay à assister à une rencontre du C.A.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Absente
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Absent
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Pour
Gary Lachapelle	Maire	Pour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-03-094

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de clore la séance ordinaire car tous les sujets ont été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Gary Lachapelle,
Président**

**Yvon Blanchard,
Secrétaire trésorier/d.g.**